

VILLE  DE LYON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1303

Exonération des droits d'entrée au CHRD à l'occasion de la Journée à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français.

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : M. KEPENEKIAN

SEANCE DU 9 JUILLET 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 13 JUILLET 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 1^{ER} JUILLET 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 17 JUILLET 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme LEVY (pouvoir à Mme MADELEINE), M. MALESKI (pouvoir à Mme BRUGNERA), M. BRAILLARD (pouvoir à M. BERNARD), Mme BURILLON (pouvoir à Mme CONDEMINE), Mme HOBERT, Mme TAZDAIT (pouvoir à M. ROYER)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1303 - EXONERATION DES DROITS D'ENTREE AU CHRD A L'OCCASION DE LA JOURNEE A LA MEMOIRE DES VICTIMES DES CRIMES RACISTES ET ANTISEMITES DE L'ETAT FRANÇAIS. (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 2 juillet 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

En application de la loi n° 2000-644 du 10 juillet 2000, une journée nationale est organisée en mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et en hommage aux justes de France.

Cette commémoration répond au souhait exprimé par la communauté juive, ainsi que par de nombreuses personnalités françaises, de voir reconnaître officiellement la responsabilité du régime de Vichy dans les persécutions et les crimes contre les Juifs pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le 16 juillet, date anniversaire de la rafle dite « du Vélodrome d'Hiver » (16 et 17 juillet 1942) est retenu pour cette commémoration organisée au niveau national si ce jour est un dimanche, sinon, celle-ci a lieu le dimanche suivant. En 2015, cette journée aura donc lieu le dimanche 19 juillet.

A Lyon, la cérémonie a lieu chaque année dans la cour du Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, ancien siège de la Gestapo lyonnaise et rassemble environ 150 à 200 personnes.

A cette occasion, l'entrée du Centre d'Histoire de la Résistance et de la déportation sera gratuite pour l'ensemble des visiteurs. Il est également proposé que l'entrée du CHRD soit désormais gratuite pour chacune de ces Journées à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat Français, le dimanche suivant le 16 juillet chaque année.

DELIBERE

L'exonération des droits d'entrée au Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation est approuvée à l'occasion de la Journée à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux Justes de France qui a lieu chaque année le 16 juillet (si ce jour est un dimanche) ou le dimanche suivant.

(Et ont signé les membres présents)

Pour extrait conforme,

Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

G. KEPENEKIAN